

**COMPTE RENDU CONSEIL ECOLE ELEMENTAIRE
MARDI 16 MARS 2021**

Présents :

Professeurs des écoles : L. Pizieux, AL. Vallet-Bouchet, C. Montagne, P. Lamotte, V. Tota

Professeurs excusés cause restriction COVID : P. Faure, F. Neuville, L. Duret, B. Gourdol, P. Maisonneuve, C. Joblot, R. Batigne, G. Flocard

Mairie : Mme Pouilly,

Parents d'élèves : Mme Buttieu (CP), Mme Dumeunier (CP),

Personnes excusées : V. Ansart (IEN),

Début de séance à 18h00.

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est adopté.

A. Bilan des effectifs attendus à la rentrée prochaine.

Prévision pour la rentrée 2021/2022.

classes	effectifs
CP	51
Ce1	67
Ce2	69
Cm1	53
Cm2	60
total	300

Une moyenne d'environ 27 élèves par classe si 11 classes mais nous avons une ouverture de classe donc moyenne d'environ 24.8 élèves par classe pour l'année prochaine.

Prévision pour la rentrée 2022/2023.

classes	effectifs
CP	54
Ce1	49
Ce2	67
Cm1	69
Cm2	53
total	292

Une moyenne de 24.33 élèves par classe si 12 classes.

12ème classe sûrement pendant 2 ans, mais probablement une perte de classe en maternelle. Cette année, nous sommes contents de l'ouverture car les effectifs sont les mêmes que l'an dernier : le courrier de la mairie ainsi que l'appui de notre inspectrice ont sûrement aidé.

Date des inscriptions

Procédure pour les Inscriptions à l'école élémentaire :

Afin d'inscrire votre enfant à l'école élémentaire, vous devez-vous rendre en mairie afin de remplir un dossier en apportant le carnet de santé de votre enfant (page vaccinations).

Attention, même si votre enfant est scolarisé à l'école maternelle de Pont de L'Isère, vous devez-inscrire votre enfant pour le CP en mairie.

Vues les restrictions sanitaires, le directeur ne recevra pas les parents à l'école, cependant si vous avez des interrogations, vous pouvez le joindre à l'école les jeudis et vendredis.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, il sera possible de prendre un rendez-vous pour une visite de l'école si vous le souhaitez avec votre enfant.

Le directeur fera passer les informations de rentrée et le règlement de l'école par emails.

(les informations ci-dessus seront affichées au portail de la maternelle et seront données aux parents des futurs CP via les adresses emails de parents de GS)

Inscription au collège :

La procédure pour l'inscription en sixième a commencé. Une première note aux parents a été distribuée ainsi que le volet 1 pour la vérification de l'adresse des enfants à la rentrée en sixième. Le volet 2 pour le choix du collège sera distribuée vers le 20 mars.

Pour plus de renseignements les parents peuvent se rendre sur le site suivant :

<http://www.ac-grenoble.fr/cid146357/votre-enfant-entre-college.html>

B. Evaluations nationales

Deuxième session pour les CP : du 21 janvier au 1^{er} février.

Nous avons eu des résultats qui sont générés par un traitement informatique.

C. PPMS :

Une alerte confinement a déjà été réalisée en début d'année.

Une alerte risque majeur était prévue avant les vacances de février mais un nouveau système d'alarme a été mis en place par la mairie et nous allons le tester bientôt... Nous attendons une télécommande qui permettra à un adulte de déclencher l'alarme d'où qu'il soit.

D. Point COVID : A la rentrée, une famille testée positive. Aujourd'hui, deux élèves cas contacts isolés pendant 17 jours. (Travail envoyé aux familles)

E. Contrat civique : Depuis début Janvier, un contrat civique est présent à l'école. (Appel, temps calme, aide en classe, travail en informatique) . Il sera présent à l'école jusqu'à fin juin.

F. Vie de l'école

- Sorties vélo : CE2/CM1, et CM1, sortie fin mai à la journée ou à la demi-journée selon les aptitudes des enfants.
- Courseton : la semaine avant les vacances de Pâques, classe par classe sur le créneau de sport habituel.
Remise des prix le vendredi : présence de la mairie.
Gouter offert par la mairie à distribuer par les enseignants juste après la course.
- Le cycle natation : lors de la période 1, 3 classes ont pu bénéficier de 5 séances avant l'arrêt de l'activité piscine. Lors de la période deux : deux classes ont pu faire une seule séance avant l'arrêt de l'activité piscine.

Pour la suite nous ne savons pas si le centre aquatique pourra rouvrir aux scolaires d'ici la fin de l'année...

- L'exposition des 100 jours réalisée par les CP aura lieu le vendredi 2 avril, en salle BCD. Tous les élèves pourront venir voir l'exposition tout au long de la semaine suivante.
Demande de photos de l'exposition par les parents ?
- Animation rivière pour les 3 classes de CP et la classe de CE2 de Monsieur Neuville (2 sorties rivière)
- Animation autour du jardin et des graines : 2 animations dont une sortie à la ferme pour la classe de M. Pizieux et Mme Flocard. La première séance en classe a eu lieu le 2/02. Une prochaine intervention aura lieu le 31/03 et enfin la sortie à la ferme le 27/04.
- Journal des cp : 4 journaux par Mme Joblot, 1 journal chez M Gourdol et 1 chez Mme Vallet-Bouchet
- Délégués :
 - La cour : Nouveaux jeux dans la cour pendant les récréations : molki, cibles, voitures, corde à sauter, rubans, steps...
Les délégués ont eu un budget pour acheter les jeux.

Réunion avec madame La Maire et l'adjointe aux affaires scolaires : différents points abordés dont le bac à sable et une structure pour jouer dans la cour.

Bac à sable : pas favorable à remettre car charte zéro phyto sur l'ensemble de la commune, pas en cohérence d'utiliser des produits chimiques dans la cour.

La structure sera étudiée plus tard après la construction de la nouvelle classe.

- Concours : à définir bientôt (dessin ou poésie)

G. **Projet choral en CM1** : avec les Centres Musicaux Ruraux

3 séances gratuites avec intervenant, la dernière séance a été filmée et sera mise en ligne sur leur site.

H. **Projet Street art**

Tous les enfants ont pu apprécier le travail des copains réalisés l'année dernière.

L'exposition a duré un mois.

Exposition de trois classes à chaque fois en salle BCD.

Malheureusement nous n'avons pas pu convier les parents.

Demander aux maîtres de CM2 les œuvres des anciens élèves.

I. **Sorties scolaires** :

- Sortie pour les 7 classes du CP au CE2 le vendredi 26/02 au théâtre de Saint Marcel les Valence.
La seconde sortie du 2 avril ne pourra pas avoir lieu car les conditions sanitaires imposent que les élèves de différentes écoles ne soient pas mélangées. La jauge de la salle est également réduite.

- En fin d'année les classes vont faire des sorties Nature pour engager moins de frais afin de ne pas trop peser sur le budget de l'Amicale Laïque.
CM parcours nature à Fond D'Urles fin juin.
CP , CE1 et CE2– parcours à Montéléger.

J. Amicale laïque

Fête des écoles :

En attente à cause des restrictions sanitaires.

Loto des écoles :

Le loto est une source importante d'argent pour l'amicale laïque. Vu les conditions sanitaires et le nombre trop important de personnes qui souhaitent assister au loto, l'amicale va probablement organiser une tombola (peut-être fin mai, en suspens pour l'instant).

La vente des sacs a été un succès. Mais les parents ont été déçus de la taille et des dessins des bonshommes...

K. Questions à la municipalité :

Remerciement pour les vidéoprojecteurs au plafond. Il faudrait finir de les installer dans toutes les classes.

Réponse mairie : les perches pour les vidéoprojecteurs seront installées pendant les prochaines vacances dans l'école bio ; par contre, pas de perche dans les classes de cycle 2 à cause des plaques au plafond.

Les 3 vidéoprojecteurs en panne ne sont plus garantis. La municipalité s'est rapprochée de l'entreprise des vidéoprojecteurs puisqu'ils présentent les mêmes défaillances.

Placard dans une classe à continuer pour les autres classes :

Réponse mairie : Toutes les classes de cycle 2 en seront équipées.

Plan numérique validé (équipement d'ordinateurs, vidéoprojecteurs, tablettes) : prise en charge de 70 % par l'état, 30 % par la mairie (26 000 euros / 10 000 euros), envoyé à la DSDEN.

Point sur la création de la nouvelle classe : la classe devrait être prête pour la prochaine rentrée.

Photocopies : A cause de la hausse des effectifs et des élèves en difficulté, nous sommes en majorité en manque de photocopies. Une demande de rajout de crédit est formulée à la mairie.

Plan canicule : avancement

Pour lutter contre la chaleur, la mairie prévoit une plantation d'arbres assez grands à feuilles caduques. Un avant-projet sera présenté aux enseignants pour voir ensemble ce qui serait le mieux en ce qui concerne l'organisation de la cour.

C'est un budget conséquent donc ce sera un projet à long terme (2 ans).

Des devis concernant des stores qui résistent au vent à poser devant les classes ont été demandés pour rafraîchir les classes les plus chaudes (celles de M Gourdol, M Neuville et M Maisonneuve) : (environ 10 000 euros)

Classe de M Pizieux : pose de Glasstint

Il faut éviter au maximum de climatiser pour sauvegarder l'environnement.

Dans la nouvelle classe, une climatisation réversible est prévue.

Mairie :

Courrier de Mme le Maire concernant la circulation autour de l'école, à faire passer aux familles.
Accord du Conseil d'Ecole.

Parents :

Violence à l'école : remerciements pour les interventions du directeur dans les classes.

A l'école, pas plus de violence que ça, mais message général dans toutes les classes pour réexpliquer qu'on ne peut pas jouer à la bagarre, des sanctions seront plus sévères à l'encontre des enfants violents. Mais les enseignants restent rassurants : l'ambiance de l'école reste calme. Seuls quelques élèves sont concernés par ces faits, mais peu, les enseignants vont tenir un cahier pour noter les élèves sanctionnés.

Demande des parents de faire un point en début d'année par le directeur.

Sur le temps périscolaire : demande au personnel d'être plus vigilants. Par contre, pas d'activités organisées car la pause méridienne est un temps libre pour jouer comme ils le souhaitent.

L'idée de séparer la cour a été abandonnée pour permettre à tous les élèves de jouer ensemble.

Au vu de la quantité d'élèves pendant le temps périscolaire, les parents demandent si on peut leur donner plus de ballons ou du matériel.

Est-ce qu'un personnel supplémentaire dans la cour pendant le temps de cantine serait nécessaire ? A priori, ce n'est pas une demande du personnel déjà en place pour la surveillance de la cour.

Sanction de garderie/ cantine : l'exclusion de 6 semaines est évidemment une sanction plus importante pour les parents que pour l'élève mais quelle sanction mettre en place ?

Les parents ne doivent pas hésiter à aller en mairie pour discuter avec Mme Pouilly afin d'avoir une conversation constructive.

Toilettes extérieures : pendant la cantine, les filles n'osent pas aller aux toilettes, donc elles demandent à aller aux toilettes quand elles rentrent en classe mais sont sanctionnées car les enseignants insistent sur le fait qu'on passe aux toilettes pendant la pause méridienne.

Les enfants doivent demander aux adultes pendant la cantine, les filles ont accès aux toilettes de la cantine. Cela a été redit dans les classes par les délégués élèves et les enseignants.

Inscription garderie : délai de prévenance d'une semaine un peu compliqué... A voir au prochain conseil d'école. La mairie s'est renseignée dans d'autres communes avant de mettre en place le fonctionnement et le leur est moins compliqué que dans des écoles alentours...

Cantine : retour sur les repas par quelques parents : moins bons et en moindre quantité.

Une nouvelle cuisinière est en poste pour remplacer la personne précédente du fait d'un congé maladie. Les quantités ne sont pas moindres. Les ATSEMS qui accompagnent les maternelles ont un bon retour et voient que les repas sont bien adaptés aux élèves. Les menus sont visés par une diététicienne. Si celle-ci le juge important, elle demande à la cuisinière de rajouter des aliments qui ont peut-être moins de succès auprès des enfants...

Garderie du soir : les activités manuelles proposées aux élèves pour décorer la garderie et la cantine suite à la rencontre avec les délégués sont très appréciées.

Projet théâtre d'improvisation : c'était très bien, mais cela risque de coûter plus cher cette année puisqu'il faut séparer les classes. Mais si c'est possible, nous sommes d'accord.

La FCPE propose d'aider la mairie pour lutter contre la chaleur : c'est un poste qui doit être pris en charge par la mairie, très règlementé, donc il vaut mieux garder cet argent pour acheter des jeux... La mairie remercie tout de même les parents de leur proposition.

Fin de séance à 19 h 45.

La secrétaire : Mme Lamotte

Le président : M. Pizieux